

COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND NANCY
Pôle Services Urbains

**AUTORISATION PERMANENTE
D'ENLEVEMENT DE GRAFFITIS**

NOM : PRENOM :

DEMEURANT A :

.....
.....

TEL / FAX / ADRESSE INTERNET :

.....

autorise les services communautaires à retirer le(s) graffiti(s) situé(s) à :

n° : rue :

Commune :

Cette intervention sera réalisée sans frais de ma part.

Il est rappelé que l'intervention nécessite l'emploi d'eau ou de peintures et que des projections peuvent modifier l'état d'une situation avant l'intervention que nous ne pouvons garantir.

Possédez-vous un revêtement anti-graffitis ? OUI NON

A, le

Signature :

REPONSE À ADRESSER À :
Service Propreté
CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
53 rue Marcel Brot
54035 NANCY Cedex
Tél : 03.54.50.90.65
Fax : 03.54.50.90.82